

=====

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

=====

COMMUNE DE GEAY

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 06 MAI 2022

Le six mai deux-mille-vingt-deux à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal de la Commune de GEAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Marc, Maire.

Date de convocation : Vendredi 29 Avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : BERNARD Jean-Marc, CLOCHARD Anthony, VINCENT Sylvia, RENAULT Sylvie, CHAUVÉ Frédéric, MORIN Mélanie, QUINTY Tony, ROTUREAU Annie, ROY Nicolas et BROSSILLON Michel.

Absents/excusés : BAIN Caroline

Secrétaire : CLOCHARD Anthony

N° 2022-0027

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE : NETTOYAGE

M. Le Maire présente les devis réceptionnés pour les prestations de service liées au nettoyage des salles. Des devis ont notamment été sollicités pour le nettoyage régulier du bâtiment, mais également pour le nettoyage ponctuel de la vitrerie.

Les membres du conseil pensent qu'un essai sur une année doit être réalisé afin de constater la fréquence des nettoyages à mettre en œuvre et d'avoir un recul nécessaire pour apprécier la qualité de la prestation. Dans le cas où le travail du prestataire retenu ne serait pas satisfaisant ou trop onéreux, il pourrait être décidé de changer de prestataire.

Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **DE RETENIR le devis d'ATOUT SERVICES (Bressuire) pour un montant horaire de 20.82 € (pas de TVA) par prestation, matériel et produits non compris, pour le nettoyage courant des salles des fêtes,**
- **De VALIDER l'adhésion annuelle à leurs services pour un montant de 5€,**
- **De faire appel au prestataire en fonction des locations effectives de la salle et non pas de manière strictement hebdomadaire,**
- **DE DONNER DELEGATION à M. le Maire, pour signer tout document afférent à cette affaire.**

MODIFICATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE NOIRTERRE, GEAY ET FAYE-L'ABBESSE

M. Anthony CLOCHARD sort de la salle de Conseil Municipal (parent concerné par cette désignation).

M. le Maire rappelle que, par délibération du 5 Février 2021, le Conseil Municipal a délibéré pour élire deux propriétaires de biens fonciers non bâtis (M. BENOIST Jacques et M. FONTENEAU Marc) dans la commune et un propriétaire suppléant (M. MERCERON Philippe).

Suite au décès de M. FONTENEAU Marc, il y a lieu de le remplacer par un autre propriétaire de la commune.

Ce sont portés candidats les propriétaires ci-après :

Monsieur BENOIST Jacques

Monsieur MERCERON Philippe

Madame CLOCHARD Catherine

Qui sont de nationalité française ou assimilés, d'après les conventions internationales, jouissant de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune concerné par les opérations d'aménagement fonciers

La liste des candidats est ainsi arrêtée :

Monsieur BENOIST Jacques

Monsieur MERCERON Philippe

Madame CLOCHARD Catherine

Il est alors procédé à l'élection à bulletin secret dans les conditions fixées par le code des communes.

Le nombre de votants étant de 10, la majorité requise est de 6 voix

Ont obtenu :

Monsieur BENOIST Jacques : 10 voix

Monsieur MERCERON Philippe : 10 voix

Madame CLOCHARD Catherine : 10 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux

Monsieur BENOIST Jacques 15 Boulevard Albert 1er 79300 BRESSUIRE

Monsieur MERCERON Philippe 14 rue diligence 79100 SAINTE VERGE

Sont élus titulaires

Madame CLOCHARD Catherine Le Plessis 79330 GEAY

Est élue suppléante

QUESTIONS DIVERSES

Porte-drapeau : Pour la commémoration du 8 Mai, il convient de nommer un nouveau porte-drapeau.

M. Tony QUINTY, élu en charge de la défense sur notre commune est désigné porte drapeau.

Il est décidé de nommer des suppléant en cas d'absence de M. Tony QUINTY : après un vote à bulletins secrets, M. Anthony CLOCHARD et M. Frédéric CHAUVÉ sont nommés tous deux suppléants du porte-drapeau (3 voix chacun)

Elections : Préparation du tableau de la tenue du bureau de vote.

Cré'Actives 2022 : la première réunion avec l'association des cré'actives et les associations communales aura lieu le 2 Juin prochain.

ONT SIGNÉ LE REGISTRE, LES MEMBRES PRÉSENTS :

| | | |
|--|--|---|
| Jean-Marc BERNARD, Maire | Frédéric CHAUVÉ, 1 ^{er} Adjoint | Annie ROTUREAU, 2 ^{ème} Adjointe |
| Caroline BAIN, Élu Excusée Pouvoir à Frédéric CHAUVÉ | Michel BROSSILLON, Élu | Tony QUINTY, Élu |
| Mélanie MORIN, Élu | Sylvie RENAULT, Élu | Anthony CLOCHARD, Élu |
| Nicolas ROY, Élu | Sylvia VINCENT, Élu | |